

## Avis public



### **PROMULGATION** **RÈGLEMENT RCA17 17275**

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 16 janvier 2017, a été approuvé par le Registraire des entreprises du Québec le 16 février 2017 et entre en vigueur conformément à la loi.

**RÈGLEMENT RCA17 17275 :** Règlement modifiant le *Règlement sur les sociétés de développement commercial* (RCA04 17047).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 1<sup>er</sup> mars 2017.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate